

FRANÇAIS Cycle 2

Horaires

- En 2008 :

- Horaire global annuel (360h) **MAIS AUSSI** horaire hebdomadaire (10h) « de façon à maintenir un enseignement quotidien » de cette discipline. Il n'y a plus d'horaire minimum et maximum.

- En 2007 :

- De 9h à 10h (11 h maximum possible au CP ; y compris ½ heure de grammaire en CE1, ce qui est nouveau)
- Les activités de lecture et d'écriture (rédaction ou copie) sont toujours mises en œuvre quotidiennement dans les différents domaines disciplinaires. Mais l'injonction est plus forte : « doivent faire l'objet d'une pratique quotidienne de 2h30 » n'était pas écrit dans les programmes de 2002.

- En 2002 :

- De 9 à 10 heures (les langues étrangères ou régionales sont prises en dehors de cet horaire : de 1 à 2 heures).
- L'importance de la lecture et de l'écriture est affirmée et un horaire de 2 heures 30 minimum par jour leur est assigné.

Contenu et démarche

LES NOUVEAUTES 2008

- La discipline MAITRISE DU LANGAGE ET DE LA LANGUE FRANÇAISE redevient FRANÇAIS.
- On retrouve un enseignement explicite de la grammaire, du vocabulaire et de l'orthographe.
- Retour à l'apprentissage systématique et à la mémorisation
- Une progression annuelle détaillée du CP au CE1 est proposée.

LANGAGE ORAL

- Réintroduction de la récitation : « **Les élèves s'exercent à dire de mémoire, sans erreur, sur un rythme ou avec une intonation appropriés, des comptines, des textes en prose et des poèmes.** »

- En 2007 :

Maîtrise du langage oral

Introduction d'un nouveau paragraphe développant, dans l'esprit de la Circulaire sur le vocabulaire, la nécessité de porter une attention plus grande à l'enrichissement du vocabulaire ⇒ leçon spécifique à mettre en place.

- En 2002 :

L'accent est mis sur l'articulation lre, dire et écrire dans tous les domaines d'activités et le travail spécifique sur la langue (en grammaire, conjugaison, orthographe, vocabulaire) vise à soutenir la lecture et la production de texte. La poésie n'apparaît plus comme une rubrique spécifique et se retrouve dans l'étude des textes littéraires.

LECTURE-ECRITURE

• Lecture :

- Le décodage vient avant la compréhension : « **Dès le cours préparatoire, les élèves apprennent à déchiffrer et écrire seuls des mots déjà connus. Cet entraînement conduit progressivement l'élève à lire d'une manière plus aisée et plus rapide (déchiffrage, identification de la signification).** » Le recours à la littérature de jeunesse est juste évoqué.

- Pas de méthode de lecture imposée mais la précision des objectifs indiqués dans les progressions conduira nécessairement les enseignants à utiliser les méthodes qui ont fait leurs preuves : « **L'appui sur un manuel de qualité est un gage de succès pour cet enseignement délicat** ».

- En 2007 :

Prise en compte de la Circulaire au cycle 2 avec inversion par rapport aux Programmes 2002 de certaines priorités :

- Segmentation des mots en syllabes et phonèmes avant segmentation du texte en mots
- Identification des mots par la voie indirecte (déchiffrage) avant identification des mots par la voie directe (lecture courante).

• Ecriture :

Elle est vue essentiellement comme une activité de copie, d'écriture de mots ou de phrases simples. Au CE1, l'élève peut concevoir et écrire un texte de 5 à 10 lignes.

VOCABULAIRE

- Le vocabulaire fait l'objet d'activités spécifiques en classe (dans les anciens programmes, il se travaillait au travers des échanges oraux, à l'écoute de textes lus ... Par l'observation de phrases et de textes ...)

- Principal ajout : initiation à l'usage des synonymes et des antonymes.

GRAMMAIRE & ORTHOGRAPHE

- Découverte plus précoce de la grammaire et de l'orthographe (dès le CP).

Principaux ajouts par rapport à 2007:

- Apprentissage de la conjugaison des verbes du 1er groupe, être, avoir à l'imparfait.
- Apprentissage de la conjugaison des verbes faire, dire, venir au présent de l'indicatif.
- Marque genre / nombre au CP...

- En 2007 :

• Les programmes insistent sur la nécessité pour le maître « **de choisir une approche progressive fondée sur des mots réguliers au cours des premières semaines du cours préparatoire** ».

• Apparition d'un nouveau point intitulé « Etude de la langue » (grammaire)

Engager dès le cycle 2 une étude méthodique de la langue, et ce plus particulièrement au CE1 ⇒ Prévoir des temps spécifiques consacrés à l'étude méthodique de la grammaire en mettant en place des séances d'étude de la langue de 20 à 30 minutes portant sur des questions précises = passage d'un enseignement implicite à un enseignement explicite de la grammaire en cycle 2.

- Description précise des contenus à enseigner aux élèves en cycle 2 :

Le verbe : identification, variation, marques du pluriel, notion de présent, futur, passé, conjugaison, au présent, passé composé, imparfait, futur de l'indicatif des verbes er -er, être, avoir, aller.

Le nom : variation en nombre (s,x)

La phrase : distinction du groupe sujet (nominal, pronominal) et du verbe

La ponctuation : point, majuscule, point d'interrogation, virgule, tirets, guillemets, parenthèses

Dans le tableau des connaissances, capacités et attitudes travaillées et attendues en fin de cycle 2 sont désormais distinguées les connaissances ou capacités retenues pour le palier 1 du socle commun de connaissances et de compétences ; cela concerne la quasi-totalité des éléments énumérés qui constituent ainsi le cœur du programme.

- Démarche :

Activités pédagogiques du type manipulations de mots dans la phrase et identification des régularités + exercices d'application + réinvestissement en lecture et écriture.